

Document mis à jour le 2 janvier 2025



PROJET DE SERVICE CRECHE

*Crèche « La Capucine »,
84, avenue de Thiès - 14000 CAEN
Tel : 02 31 93 18 34
Mail : ejesaintpierre@orange.fr*



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. LA PRÉSENTATION DES LOCAUX.....	4
1.1. La disposition des espaces est la suivante :.....	4
1.2. La constitution de l'équipe	5
1.3. Le fonctionnement générale du service.....	6
1.4. Les modalités accueil des enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique.....	6
2. PROJET ÉDUCATIF	8
2.1. Qu'est que « la Capucine » ?.....	8
2.2. Une journée type à "La Capucine".....	9
a) Les arrivées et les départs des enfants.....	9
b) Les premières fois à "la capucine"	9
c) L'organisation des activités	9
d) Les temps de repos.....	10
e) Les repas à "la Capucine"	11
f) Changer sa couche, aller aux toilettes	12
g) Les doudous.....	13
2.3. Les projets de l'année	13
3. PROJET SOCIAL	15
3.1. L'historique de "La Capucine"	15
3.2. Situation géographique du quartier et accessibilité.....	16
3.3. Nos partenaires.....	21
CONCLUSION :.....	23
ANNEXES	24
.....	32

INTRODUCTION

La crèche "La Capucine" est un des 4 secteurs du Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre.

Elle accueillir 24 enfants (dont 5 places pour des enfants non-marcheurs), du quartier et des alentours, de l'âge de 2 mois et demi à 6 ans, dont les parents travaillent, sont en recherche d'emploi ou ont besoin de temps pour eux.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les locaux attenants au Centre de Loisirs ont été aménagés et mis aux normes pendant l'été 2016.

L'équipe de "La Capucine" offre aux enfants la possibilité de connaître la vie de groupe avant l'entrée à l'école, de découvrir et d'expérimenter un nouvel espace, de nouveaux jeux et des activités qu'ils ne pourraient pas faire à la maison.

"La Capucine" est un lieu de rencontres, d'épanouissement et d'ouverture sur le monde.

1. LA PRÉSENTATION DES LOCAUX

Les locaux permettent d'accueillir 24 enfants simultanément dans 245m², avec en plus un espace extérieur. Un cabanon est positionné dans ce jardin pour permettre le rangement du matériel.

L'entrée dans l'établissement se fait à l'aide d'un digicode. Seuls les parents sont détenteurs du code. Il est changé une fois par an, en septembre. Un abri à poussettes est à la disposition des familles, devant l'entrée de la structure.

1.1. La disposition des espaces est la suivante :

- **Une entrée**, où les enfants trouvent leur casiers et porte-manteau nominatif pour y laissent leurs affaires personnelles. Les parents mettent des sur-chaussures pour accéder aux salles de jeux et la badgeuse pour indiquer l'arrivée et le départ de leur(s) enfant(s).
- **Le bureau de la responsable**, ouvert sur l'entrée. Il permet une relation de proximité avec les familles.
- **Une cuisine**, qui permet à l'agent technique de préparer les repas et goûters. Cet espace est interdit aux enfants et aux parents.
- **Une buanderie**, avec un lave-linge et un sèche-linge pour le lavage régulier du linge et des jouets.
- **Une tisanerie**, qui permet à l'équipe de prendre son repas du midi et de se réunir pour les réunions.
- **Une première grande salle de jeux**, aménagée en plusieurs espaces.
- **Une deuxième pièce de jeux**, où se trouvent l'espace de changes et les tables pour les activités sur tables et les repas.
- **Les toilettes** et lavabo pour les enfants. Accessibles par **l'espace de changes**.
- **4 dortoirs :**
 - un premier uniquement pour les bébés de moins d'1 an avec des lits à barreaux hauts ;
 - un deuxième pour 5 enfants de 12 à 18 mois avec des lits à barreaux bas ;
 - deux autres pour les grands de plus de 18 mois avec des clayettes et qui sont utilisés pour les activités en dehors des temps de sieste (legos, manipulations, parcours moteur, dinette, musique, lectures, comptines, etc.).

1.2. La constitution de l'équipe

L'équipe est composée :

- d'une Éducatrice de Jeunes Enfants, responsable de la structure ;
- de trois Auxiliaires de Puériculture ;
- de deux Accompagnatrices Petite Enfance, titulaire d'un CAP Petite Enfance ;
- d'un agent technique pour l'entretien des locaux, du linge, des jeux et pour la préparation des repas ;
- d'une référente « Santé et Accueil inclusif » (elle est présente 20 heures par an repartir en 4 matinées).

Ses missions :

- S'assure du bon état de santé des enfants et de leur suivi médical, mener des actions auprès des professionnels, notamment lors de journées pédagogiques pour revoir les gestes d'urgence et les soins spécifiques (administration de Ventoline, par exemple, si PAI).
 - Elle mène des actions de promotion de la santé auprès des familles (prévention sur les risques domestique et l'utilisation des écrans).
 - Elle informe et sensibilise les familles et apporte conseils à l'équipe.
- Chaque année, la crèche accompagne un professionnel en parcours de formation.

Le rôle de l'équipe est d'assurer la sécurité physique et affective des enfants, de leurs proposer des activités et des jeux adaptés à leur âge, de repérer et de répondre à leurs besoins (manger, dormir, jouer, être soigner) en respectant leur rythme et leur développement (voir les annexes : Fiche de poste et organigramme).

Analyse des pratiques Professionnelles :

Une fois par mois de 16h30 à 18h30, un temps d'Analyse des Pratiques Professionnelles est proposé à l'équipe. L'accueil est alors fermé au public. Cela représente 20 heures par an.

Ce moment est animé par une intervenante extérieure assistante sociale de formation initiale et formée à l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

Cette rencontre est proposée à l'équipe en poste sur la base du volontariat. Il permet de traiter des situations difficiles et de pouvoir partager des points de vue avec l'objectif d'améliorer notre fonctionnement.

1.3. Le fonctionnement générale du service

Horaires et jours d'ouverture :

La Capucine est ouverte toute l'année, de 7h30 à 18h30, sauf les jours fériés et week-end.

Deux fermetures annuelles sont prévues, l'une pendant les fêtes de fin d'années, et l'autre, pendant l'été.

Un calendrier est établi en décembre de l'année N pour N+1.

À l'inscription, les parents prennent connaissance de ce calendrier d'ouverture et de fermeture.

Des journées pédagogiques (3-4 fois par an) sont planifiées et inscrites dans ce calendrier.

Tous ces jours de fermetures ne sont pas comptabilisés dans la facturation.

L'accueil :

L'accueil s'effectue selon 3 modes de fonctionnement dans la limite de 10 heures d'accueil consécutives.

L'accueil régulier : le contrat d'accueil régulier précise les jours et les temps d'accueil. Il est mensualisé et révisable chaque année sous réserve des places disponibles.

L'accueil occasionnel : les enfants fréquentent la structure de manière occasionnelle. La demande de place est faite au minimum le jeudi qui précède. Une réponse est donnée en fonction des places disponibles.

L'accueil d'urgence : une place en accueil d'urgence est réservée, pour des situations particulières. Le parent ou personne référente de l'enfant contacte la structure qui organise au plus vite l'intégration de l'enfant dans le respect de sa personne. Le tarif appliqué est fonction des ressources des parents, si celles-ci sont connues. Dans le cas contraire le tarif plancher sera appliqué.

1.4. Les modalités accueil des enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique

Accueil inclusif : L'équipe, de façon globale, est sensibilisée à la question du handicap. Formée « aux signes associés à la parole », utilisation de photos et de pictogrammes sur les caisses de jeux et les portes de placard. Elle a la capacité d'observer le bon développement d'un enfant. Lorsqu'un enfant présente des difficultés particulières, la crèche organise son inclusion dans le respect de ses possibilités et des souhaits des parents. Une psychomotricienne (intervenante extérieure) peut-être est sollicitée pour venir observer l'enfant, échanger avec l'équipe et rencontrer les parents à leur demande. Lorsque le

handicap est connu dans la naissance de l'enfant, l'équipe propose à la famille un accompagnement approprié leur permettant de s'octroyer des temps de répit. Après une rencontre entre l'équipe et les parents, nous définissons ensemble l'accueil de l'enfant, comprenant, des moyens adaptés à son accueil (horaire, jours, matériels...), des relais avec les partenaires accompagnant l'enfant et la famille (PMI, MDPH, le CROP...).

Nous définissons, sous l'expertise de notre RSAI, un accueil individualisé avec une professionnelle de la crèche qui s'occupera plus particulièrement de l'enfant.

Ce collège permet de faire des points réguliers afin d'orienter l'enfant et sa famille en sortie de l'EAJE.

2. PROJET ÉDUCATIF

2.1. Qu'est que « la Capucine » ?

Les missions de "La Capucine "

Notre mission est de proposer un temps d'accueil agréable, joyeux et bienveillant pour les enfants et leur famille. La collaboration des parents est recherchée pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Nos interventions visent à développer les échanges entre tous.

Nous souhaitons accompagner les enfants dans la découverte de la vie en groupe. Les guider dans leurs rencontres, dans une ambiance chaleureuse et dans le respect des règles de vie commune.

Nous souhaitons que les enfants soient acteur de leurs actions. Leur adhésion et leur collaboration sont donc indispensable pour tous les actes de la vie quotidienne: changer sa couche, aller aux WC, goûter, jouer, participer aux activités manuelles, ranger, s'habiller ou se déshabiller, s'échanger un jouet, etc... Chaque acte est un moment d'apprentissage pour les enfants. Ce qui nécessite d'instaurer une relation de confiance entre les adultes et les enfants.

La finalité est que chaque enfant devienne chaque jour un petit peu plus autonome sous le regard bienveillant des professionnels.

Nos valeurs :

"La Capucine" s'intégrant dans le projet social du Centre d'Animation du Calvaire Saint-Pierre nous assurons la continuité de ses valeurs, à savoir :

- **Respect** de parents en tant que premiers éducateurs de leur(s) enfant(s) ;
- **Solidarité** à travers la mutualisation des compétences et des ressources de chacun ;
- **Mixité** culturelle et sociale ;
- **Laïcité** par les respects des convictions et des croyances ;
- **Équité** par le service identique pour tous.

Nos objectifs :

- *Faire découvrir* dans la joie et la bienveillance ce nouvel espace ;
- *Prendre* en considération les différents *rythmes* de l'enfant ;
- Développer les différents aspects de la *vie en collectivité*,
- Renforcer l'accompagnement à *la parentalité*,
- Développer des *passerelles* avec les différents services du Centre d'Animation et externe au Centre (Centre de Loisirs, Animation Sociale et Vie locale, Loisirs quotidiens, Écoles, les associations de quartiers, etc...).

2.2. Une journée type à "La Capucine"

a) Les arrivées et les départs des enfants

L'accueil de chaque parent et de chaque enfant est pour nous une priorité. Les accueils le matin ont lieu dans la mesure du possible avant 9h30, afin qu'ensuite puissent commencer les temps d'activités plus cadrés. Une professionnelle se rend disponible pour accueillir l'enfant et son parent. Elle recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et transmet au retour des parents les observations faite pendant la journée. Un document avec la liste des enfants présents est édité chaque jour. Il permet de noter ces informations.

Les enfants sont présents à la crèche en fonction des besoins des parents.

Les derniers départs du soir s'effectuent avant que l'équipe ne ferme la structure à 18h30.

b) Les premières fois à "la capucine"

Lorsque l'enfant arrive pour la première fois à "La Capucine" il est accompagné par au moins un de ses parents et une professionnelle de l'équipe, qui se rend plus particulièrement disponible pour eux.

Le(s) parent(s) est (sont) invité(s) à rester avec leur enfant afin de rencontrer l'équipe et de transmettre les informations relatives à la vie de leur enfant. Les jours qui suivent le parent et la professionnelle établissent un planning pour que l'enfant puisse se familiariser progressivement à ce nouvel environnement.

c) L'organisation des activités

Les activités sont proposées aux enfants en fonctions de leurs âges, leurs besoins et leurs envies.

Sur les temps d'accueil des jeux sont mis à la disposition des enfants, au sol sur des tapis : kaplas, légos, voitures...

Lorsque la salle d'accueil commence à être bien occupée ou qu'un enfant s'exprime fortement une professionnelle propose une activité dans une autre pièce pour permettre d'accueillir calmement les autres enfants.

A 9h30 toute l'équipe est présente et tous les enfants sont arrivés. Les activités commencent. Par exemple : un groupe joue à la dinette, un groupe fait des transvasements, un groupe dessine et colle des gommettes dans autre espace. Ceux qui ne souhaitent pas faire d'activité en particulier peuvent rester dans la salle d'accueil où une professionnelle est présente en permanence et s'adapte aux enfants présents.

Une professionnelle reste polyvalent et passe de pièce en pièce pour vérifier si certains ont besoin de changer leur couche, envie de changer d'activité ou que sa collègue a besoin de relais.

Pour faciliter l'occupation des pièces, l'équipe a mis en place un tableau sur lequel chaque membre s'inscrit en début de semaine afin de savoir qui va faire quoi, quand et où. Cela permet de diversifier les activités et de prévoir l'organisation générale. L'équipe apprécie une certaine régularité dans certaines activités notamment le matin. Cela donne des repères aux enfants et aux familles. Ainsi, le mardi matin l'activité de transvasement de graines est proposée. Le jeudi matin est la matinée sportive avec des propositions de parcours ou jeux moteurs. Les chansons et histoires sont proposées chaque jour par un membre de l'équipe et une fois tous les deux mois a lieu un atelier musique avec l'association «Bleus de Lune».

Le toboggan est ouvert à la demande et fermé sur les temps de repas et de repos.

Des temps de chansons et de lectures d'albums sont régulièrement proposés notamment sur les moments de transition. Par exemple avant d'aller déjeuner, les enfants participent au rangement de l'activité et la professionnelle propose un temps de regroupement autour d'une histoire avant d'aller se laver les mains et de passer à table.

d) Les temps de repos

À tout moment, l'enfant peut aller dormir ou se reposer au calme dans un dortoir s'il en ressent le besoin.

La sieste de l'après-midi est proposée après le repas dès 12h. Ce temps de repos reste encore très nécessaire pour les enfants de moins de 3 ans, mais n'est pas obligatoire. Si un enfant montre des difficultés d'endormissement, il lui sera proposé de dormir plus tard ou dans une autre pièce que les dortoirs.

Après le déjeuner, les enfants se regroupent autour d'un jeu calme ou d'histoires, pour se préparer à la sieste. Au fur et à mesure, les plus grands sont invités dans la salle de bain à se déshabiller seuls et/ou avec l'aide d'une professionnelle. Ils rangent leurs affaires dans leur boîte et passent aux toilettes s'ils le souhaitent. Les plus jeunes sont déshabillés puis vont changer leur couche.

Ensuite chacun retrouve son lit avec son doudou, sa tétine ou tout autre objet qui l'aidera à s'endormir. Une professionnelle accueille les enfants dans les dortoirs afin de faciliter l'endormissement de chacun. Une professionnelle reste dans le dortoir tout le temps de la sieste. Cela permet aux enfants de se sentir en sécurité et d'avoir un sommeil plus profond et plus réparateur. Dans les dortoirs des bébés, une professionnelle passe toutes les 10 minutes pour veiller à la qualité du sommeil de chacun.

Nous ne réveillons pas les enfants et respectons les rituels d'endormissement de l'enfant (position, musique, doudou, tétine) tant que cela ne nuit ni à sa santé ni ne gêne le reste du groupe.

Afin d'éviter tout problème respiratoire, voir arrêt respiratoire, un bébé sera toujours couché sur le dos, même si à la maison il s'endort sur le ventre. Aucune tolérance ne devra être acceptée par l'équipe car il en va de la sécurité physique d'un bébé.

Les biberons d'eau sucrés très nocifs pour la dentition des enfants, ne pourront être donnés à "La Capucine". Un travail d'accompagnement sera proposé à la famille pour trouver ensemble une autre solution.

La structure fournie les draps, turbulettes et couettes. Si le parent le souhaite, il peut apporter le linge de la maison.

e) Les repas à "la Capucine"

Le matin les enfants arrivent en ayant pris leur biberon ou leur petit déjeuner. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande de supprimer les collations du matin afin de lutter contre l'obésité, c'est pourquoi nous ne proposons pas de collation mais un repas plus tôt à 11h15.

De l'eau est proposée tout au long de la journée aux enfants.

Les repas sont fournis par la société "*ANSAMBLE*", spécialiste des repas en crèche. Les menus sont établis par une diététicienne et préparés en fonction des âges des enfants (textures adaptées). La responsable valide le nombre de repas un mois à l'avance. Des modifications peuvent être faites jusqu'à 3 jours avant. Une professionnelle s'occupe dès 10 heures de préparer le chariot et de réchauffer les plats dans le respect des règles d'hygiène.

À 11 heures, les enfants arrêtent les activités, rangent les jeux et vont se laver les mains pour passer à table.

Pendant que chacun s'installe et met son bavoir, les professionnelles chantent des chansons, afin d'instaurer une ambiance calme.

À 11h15 le repas est servi. L'agent de service prépare à l'avance dans des assiettes-plateaux l'entrée, le plat, le fromage et le dessert. Les enfants arrivent à table au fur et à mesure et chacun mange à son rythme et dans l'ordre qu'il choisit. L'objectif est que l'enfant se fasse plaisir en mangeant.

Ce moment parfois délicat, doit rester un moment agréable, de calme et de plaisir culinaire. C'est pourquoi nous ne forçons pas les enfants ni à manger ni à finir leurs assiettes, en revanche nous les encourageons à goûter.

Le goûter l'après-midi est proposé à 15h15. Il se compose d'un produit laitier (yaourt, lait, biberon...), d'une compote ou d'un fruit et d'un biscuit ou tartine de pain, plus de l'eau.

Le moment du goûter est aussi l'occasion pour les enfants de fêter leur anniversaire. Les parents peuvent apporter un gâteau. S'il est préparé à la maison le parent devra nous apporter la liste des

ingrédients utilisés ainsi que les dates de péremption. S'il est acheté, le parent le laissera dans son emballage d'origine, que nous conserverons. Ceci afin de garder une traçabilité et garantir les règles d'hygiène alimentaire en collectivité.

Nous proposons aux parents qui le souhaitent d'être présent pendant ce moment. L'équipe pourra photographier ces moments afin d'offrir aux parents un souvenir.

En cas d'allergie alimentaire (protéines de lait de vache, arachides, céréales, gluten,...) les parents doivent alerter la responsable de la structure qui fera le nécessaire pour adapter l'accueil et proposera aux parents d'amener le nécessaire pour son enfant.

Pour les biberons, les parents fournissent le lait 1^{er} âge. A partir de l'âge de 6 mois c'est la crèche qui fournit le lait. La marque est variable. Les biberons sont reconstitués sur place au moment du repas du bébé. Les biberons sont chauffés si besoin à l'aide d'un chauffe-biberon. Pour le lait sous forme liquide, les parents doivent fournir une bouteille "non entamée".

Après reconstitution le biberon sera conservé au frais pendant 1 heure, après laquelle il sera jeté. Le lait en bouteille sera conservé au réfrigérateur et consommé 48 heures après la date d'ouverture.

Le lait maternel peut être apporté pour être donné à l'enfant. Il devra être conditionné selon les règles d'hygiène.

f) Changer sa couche, aller aux toilettes

C'est un moment très important dans la relation entre l'adulte et l'enfant, un temps privilégié pour l'enfant qui a l'adulte exclusivement pour lui. Pour que le change se passe bien, il faut que l'enfant soit d'accord et l'adulte disponible. C'est un « vrai » temps dans la journée de l'enfant propice à la communication.

L'enfant est changé au moins une fois par demi-journée à l'eau et au savon ou avec du liniment selon l'état cutané du siège de l'enfant et des habitudes à la maison. Les couches sont fournies par la structure. Selon l'âge de l'enfant, le change est réalisé sur le plan de change ou debout. En effet, pour les enfants en cours de maîtrise des sphincters, le fait de privilégier le change debout le valorise et lui montre qu'il est considéré « comme un grand ». Pour les plus grands, nous leur proposons le pot ou les toilettes. Nous suivons le rythme de l'enfant, ses envies et son évolution à la maison.

Nous disposons de quelques vêtements de rechange pour « dépanner » en cas de fuite, mais les parents doivent laisser un change afin de respecter l'intimité de chaque enfant.

L'apprentissage de la maîtrise des sphincters dépend de l'évolution et du développement de chaque enfant. Il n'y a pas de règles fixes sur l'âge ou la méthode. Les professionnels proposent les wc quand elles observent une demande de l'enfant. Cet apprentissage se fait avec le consentement total de l'enfant et en dehors de toute contrainte ou obligation. Les parents peuvent demander à l'équipe un

accompagnement de leur enfant, s'ils ont observé un intérêt particulier à la maison. En revanche, aucun enfant, sous aucunes conditions, ne sera mis de force sur les WC ou le pot.

g) Les doudous

L'enfant apporte son doudou, tétine ou tout autre objet qui l'aidera à se familiariser avec ce nouveau lieu et ces nouvelles personnes. Des pochettes à doudous sont disposées à l'entrée de la salle de jeux, à la hauteur des enfants, afin que chacun puisse disposer de son objet "fétiche" quand il le souhaite.

Les professionnelles accompagnent les enfants pour que progressivement ils laissent leur doudou/tétine, afin de pouvoir jouer, parler, manger, grandir.

Certains enfants qui n'ont pas de doudou à la maison peuvent en avoir besoin lorsque leurs parents ne sont pas avec eux. Les doudous/tétines peuvent rester à la crèche afin d'éviter de les perdre sur les trajets maison-crèche ou de les oublier.

2.3. Les projets de l'année

1) ***La musique*** : la compagnie "Bleu de Lune" intervient depuis septembre 2018 auprès des enfants pour des ateliers musicaux à compter d'une fois tous les deux mois.

2) ***Projet « BABIL » : d'octobre à décembre 2024*** nous avons accueilli deux artistes en résidence autour d'un projet musical et plus particulièrement de chants du monde entier, avec le soutien de la CAF et de la DRAC.

3) ***Une psychomotricienne***, intervient à la demande de l'équipe pour observer les enfants et donner des conseils aux professionnels sur le portage, la sécurité affective, par exemple. Ses interventions consistent à nous éclairer autrement sur le développement des enfants, apporter des réponses sur l'accueil d'enfants à demandes particulière. Elle est un appui fondamental pour le travail quotidien et aide l'équipe dans l'accompagnement des parents.

4) ***L'accueil de stagiaires*** : Dans sa volonté de participer à la formation des futurs professionnels de la petite enfance, l'équipe de "La Capucine" accueille régulièrement des stagiaires (CAP, BAC Pro, EJE, AP). Toute l'année l'équipe accueille des stagiaires. Leurs observations et leurs propositions peuvent être complémentaires avec le travail effectué par l'équipe.

5) ***L'analyse des pratiques professionnelles*** : une fois par mois l'équipe se réunit pour un temps d'analyses des pratiques pendant 2 heures. Une intervenante extérieure mène ces temps d'échanges qui permettent à chacun de s'exprimer sur son travail, ses difficultés, ses observations, ses inquiétudes. Ces moments sont d'une grande richesse pour l'équipe qui en ressort à chaque fois

grandit.

6) Projets REAPP : « La Capucine » s'inscrit dans le projet global du CACSP en proposant avec la Maison des familles, des temps de discussions, de répits et de festivités. Ces actions sont ouvertes aux familles fréquentant l'association ainsi qu'aux habitants du quartier : « Après-midi des familles », Répits parental, « gouter-contés », l'école au cœur du quartier.

3. PROJET SOCIAL

3.1. L'historique de "La Capucine"

- **En 1968**, la halte-garderie "La Capucine" ouvert ses portes dans un local situé au centre du Patio du quartier. Ce local appartient à la ville de Caen et était initialement prévus pour un commerce. Dans une partie de ce local, avait lieu une consultation pour nourrissons.
- **En 1985**, cette consultation ferme et l'espace est transformé en dortoir pour les bébés.
- **En 1997**, dans la pièce principale est mis en place :
 - un espace bébé en hauteur ;
 - une structure motrice avec toboggan et cachette ;
 - un espace adulte pour les visites, accueil, inscriptions ;
 - puis des sanitaires adaptés aux bébés et jeunes enfants.
- **En 1998**, avec la mise en place de l'informatisation des dossiers, le bureau est aménagé dans le couloir.
- **En 1999**, l'espace extérieur est mis aux normes pour permettre aux enfants d'en profiter : bac à sable, jeux de motricités, cabanon de jardin pour ranger vélos et autres jouets extérieurs.
- **En septembre 2015**, le Centre d'Animation du Clavaire Saint-Pierre reprend la gestion de la structure et recrute une nouvelle équipe pour la gestion de ce nouveau secteur.
- **En septembre 2016**, "La Capucine" déménage pour intégrer une partie des locaux du Centre Thiès. L'espace est transformé et aménagé pour que « la Capucine » devienne une crèche d'une capacité d'accueil de 25 berceaux et avec des accueils en journées continues. La Ville, la PMI et la CAF ont soutenu cette évolution.
- **le 29 août 2022**, « La capucine » a obtenu un avis favorable à la diminution de la capacité d'accueil à 24 berceaux.
- **Aujourd'hui**, l'équipe, en collaboration avec la Ville, la PMI et la CAF réfléchie à une amélioration de l'exploitation des locaux et de son organisation afin de répondre mieux aux dernières réglementations en vigueurs.

3.2. Situation géographique du quartier et accessibilité

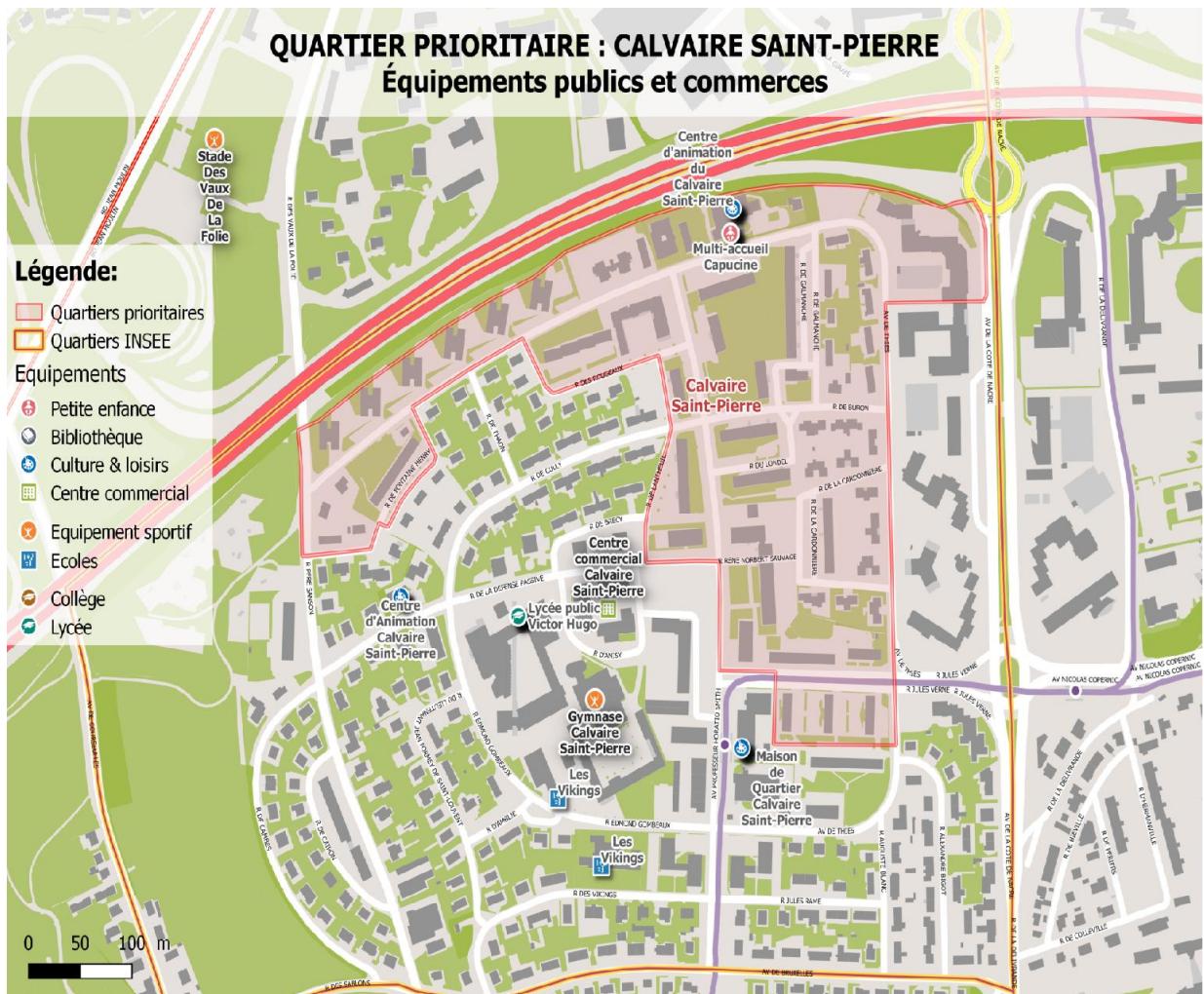


Le quartier du Calvaire Saint Pierre se situe au nord de la Ville de Caen, et fait partie des 20 quartiers de la commune. Il s'étend sur une superficie d'environ 52,5 hectares, et se délimite par le boulevard périphérique au nord, l'Université au Sud (campus I), le péricentre à l'Est et la Vallée des Jardins à l'Ouest. De par ces limites physiques non extensibles, les termes de territoire « enclavé » ou enfermé sont souvent utilisés pour caractériser le quartier.

Malgré cette réalité, le quartier du Calvaire Saint Pierre reste tout de même relativement ouvert sur l'extérieur, notamment grâce au fait qu'il est très bien desservi par les transports en commun et par sa proximité avec le boulevard périphérique. Il dispose ainsi de plusieurs lignes de bus et de tramway, qui favorisent un accès rapide au centre-ville de Caen ou à la zone commerciale de la Côte de Nacre située

au Nord du quartier (grande surface et multiples commerces). De ce fait, les habitants ne rencontrent pas forcément de difficultés à sortir du quartier, que ce soit par leurs propres moyens ou en utilisant les transports en commun. A l'inverse, la situation géographique du quartier et sa disposition ne favorisent pas forcément l'accès pour les personnes venant de l'extérieur.

Le cœur du quartier est, en effet, difficile d'accès pour les personnes de passage, en raison d'une configuration tortueuse de rues internes, et d'une signalétique parfois limitée. Même si les commerces et différents services répondent en premier lieu aux besoins des habitants du quartier, ils ne représentent pas de pouvoir attractif pour les gens de l'extérieur.



La caractéristique du Centre d'Animation est qu'il est un équipement multisites. Il convient de dire que cela peut être un avantage en termes de maillage de territoire mais il est aussi un inconvénient de part une gestion logistique plus forte. Or, ces différents espaces et accueils permettent aux habitants de pouvoir bénéficier des activités en adéquation avec leur vie familiale, professionnelle ou autre.

Étude de la population par les chiffres

Population caennaise : répartition par sexe

Quartier	Homme	%	Femme	%	TOTAL
----------	-------	---	-------	---	-------

Calvaire Saint Pierre	1 455	47,4%	1 614	52,6%	3 069
TOTAL VILLE	50 167	47,1%	56 371	52,9%	106 538

Population caennaise : répartition par tranche d'âge

Quartier	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 et +	TOTAL
Calvaire Saint Pierre	106	94	193	273	610	565	404	298	283	243	3 069
TOTAL VILLE	3 096	2 901	4 595	6 466	20 630	22 654	16 451	11 292	11 183	7 270	106 538

Population encaisse : répartition par tranche d'âge (en%)

Calvaire Saint Pierre	3,5%	3,1%	6,3%	8,9%	19,9%	18,4%	13,2%	9,7%	9,2%	7,9%	100,0%
TOTAL VILLE	2,9%	2,7%	4,3%	6,1%	19,4%	21,3%	15,4%	10,6%	10,5%	6,8%	100,0%

Quartier	Familles	Familles monoparentales	%
Calvaire Saint Pierre	650	192	29,5%
TOTAL VILLE	54 824	65 769	120,0%

	Population active 15-64 ans			Inactifs	population 15-64 ans	Part Chômage	Taux chômage				
	Population active occupée (15-64 ans)	Chômeurs	TOTAL								
Calvaire Saint Pierre	958	294	1 252	728	1 980	14,8%	23,5%				
TOTAL VILLE	110 298	62 773	173 071	-149 852	23 219	270,3%	36,3%				

	Population active 15-24 ans			Inactifs	population 15-24 ans	Part Chômage	Taux chômage				
	Population active occupée (15-24 ans)	Chômeurs	TOTAL								
Calvaire Saint Pierre	186	67	253	460	713	9,4%	26,5%				
TOTAL VILLE	232 877	58 300	174 578	148 665	25 913	10,0%	33,4%				

Ces chiffres donnent un aperçu très significatif du quartier du Calvaire Saint Pierre. Petit territoire en termes de superficie et de population, le Calvaire Saint Pierre se situe dans la moyenne des chiffres de la ville de Caen. Or, lorsque nous nous attardons sur une partie du territoire, nous repérons de fortes disparités économiques et culturelles avec le reste de la population caennaise.

Nous repérons des difficultés tant économiques, culturelles que structurelles sur le territoire mais il advient que ce territoire est en pleine mutation tant sur le plan de son aménagement que sur les données sociologiques qui constituent la population du quartier.

En effet, le quartier du Calvaire Saint Pierre est en fin de rénovation urbaine. Aujourd'hui, ce territoire peut être attractif tant par son habitat divers et varié que par les services proposés aux habitants. Il faut admettre que ces aspects positifs ne permettent pas ou peu d'améliorer la situation des

habitants les plus démunis.

Le point d'ancrage de la mixité sociale (L'école, le Centre d'Animation, le centre commercial...) se délitent de plus en plus.

La forte rotation des ménages ne permet de créer des liens durables et efficents pour construire des changements.

Le quartier du Calvaire Saint Pierre se divise en deux parties distinctes. Une partie du quartier est éligible à la politique de la ville. Cette partie du territoire représente 1/3 du territoire et a une population identique à l'autre partie du quartier (1532 habitants en 2019).

Des signaux comme la part de chômage chez les jeunes (12.6% en 2019), l'augmentation des familles monoparentales (19.6% en 2019) et un taux de pauvreté en hausse (35% en 2019) montrent que le changement de son environnement ne suffit pas à lui seul de sortir d'une précarité inéluctable pour une partie de la population. Plusieurs indicateurs de précarité et de pauvreté sont au niveau des autres quartiers prioritaires de l'agglomération caennaise avec des chiffres supérieurs tels que les taux de chômage de longue durée (+6% cumulés).

Le Centre d'Animation et donc la crèche est un acteur incontournable d'une intervention Sociale Globale sur le territoire du Calvaire Saint-Pierre. Les moyens dont il dispose suffisent à mener au mieux une action en direction de ces habitants les plus démunis.

Caractéristiques de la population fréquentant la crèche « La Capucine » :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre total de familles sur l'année	36	47	37	42	35	26
Habitants le CSP	13	14	12	19	18	12
Habitants à Caen	7	10	10	13	10	10
Habitants aux alentours	16	23	15	10	7	4

A la lecture de ce tableau, on perçoit une majorité d'inscrits du quartier et de Caen. Cela met en avant la notion de service de proximité. Cela renforce l'idée d'une mixité sociale et culturelle que peut apporter ce type d'accueil aux publics.

La question du développement durable....

a) Description de la gestion et du recyclage des déchets

Nous avons en cuisine et en salles de jeux des poubelles jaunes pour le recyclage des emballages et papiers. Les enfants apprennent à utiliser et différencier les poubelles lors des activités et des repas (tri des épluchures des fruits, chutes de papiers). En cuisine les barquettes en plastiques utilisées pour la livraison des repas sont récupérées par le livreur d'Ansamble. Les restes alimentaires sont redistribués si encore consommables ou mis au compostage du quartier.

Nous utilisons des produits certifiés éco de chez SODIPREN, la lessive GREEN CARE Activ Tabs neutre pour le linge. Pour le nettoyage des surfaces en cuisine et des surfaces en salle de jeux nous fabriquons notre produit (eau chaude + vinaigre blanc + bicarbonate + huile essentiel de lavande / citron / Tea tee).

Pour le lavage du sol l'agent d'entretien utilise un balais vapeur, donc pas de produit chimique.

Le lavage des jeux s'effectue quotidiennement au lave-vaisselle ou au lave-linge.

Les couches jetables sont livrées par POMMETTE, société au plus proche de notre crèche et fabrication française.

b) Dispositions pour la bonne qualité de l'air au sein de la structure

Chaque matin entre 6h30 et 7h30 toutes les fenêtres de la crèche sont ouvertes pendant que l'agent d'entretien effectue ses tâches. Les salles sont aérées systématiquement les unes après les autres après le passage des enfants. Une VMC existe en plus des aérations naturelles du bâtiment. Les bouches d'aération sont nettoyées chaque semaine par notre agent d'entretien. Le contrôle de la qualité de l'air est effectué par la Ville de Caen (service communal d'Hygiène et de Santé).

c) Modalités de sélection et d'approvisionnement des denrées alimentaires pour la restauration des enfants

Pour les repas des enfants la société ANSAMBLE nous livre en liaison froide à partir de l'âge de 6 mois de l'enfant. Les fruits et légumes sont bio et les fournisseurs sont locaux. Les repas sont élaborés par une diététicienne d'ANSAMBLE et les textures des aliments sont adaptées en fonction de l'âge des enfants.

Le lait en poudre pour effectuer les biberons des enfants avant la diversification alimentaire est de la marque PICOT 2ème âge Bio (sans huile de Palme). Les mamans qui le souhaitent peuvent laisser leur lait maternel dans des contenants prévus pour et/ou venir allaiter à la crèche sur leur temps de pause

de travail.

Pour les goûters, nous complétons avec des biscuits achetés au Leclerc drive situé juste derrière la crèche ainsi des ingrédients pour confectionner sur place et avec les enfants des pâtisseries simples (type gâteaux au yaourt) une fois par mois.

3.3. Nos partenaires

« La Capucine » dispose d'un réseau de partenaires importants, partenaires internes et partenaires externes.

a) *Partenaires internes :*

Le secteur famille :

- ◆ *La Maison des familles* et "La Capucine" travaillent en étroite collaboration. Pendant que les mamans vont aux *ateliers "papote"* à la MDF, les enfants viennent à "La Capucine".
- ◆ Depuis 2017, dans le cadre du REAPP, des "*Café parents*" sont proposés aux familles afin d'échanger leurs savoir-faire, en présence des différents professionnels de la MDF, de "La Capucine", du "Centre Thiès" et de l'école Les Vikings. Ces temps d'échange ont eu lieu dès septembre 2020 et ont été stoppé avec la crise sanitaire.
- ◆ Depuis la réouverture de tous les services, des *ateliers djembés* sont mis en place le jeudi après-midi avec un collègue de la Maison des Familles. Nous proposons aux familles des enfants accueillis le jeudi de participer à ces ateliers musicaux avec leur enfant.
- ◆ *Les gouters-contés* ont recommencé depuis janvier 2025, une fois par mois de 16h30 à 18h30, un temps de lecture d'album est proposé par une Auxiliaire et la crèche et l'agent de développement de la Maison des Familles. Ce moment est riche de rencontre, partages et discussions.

Le Centre de Loisirs :

des passerelles se mettent en places entre le groupe de 2/4 ans du centre de loisirs et les plus grands de "La Capucine". Ainsi, les enfants peuvent partager des ateliers communs (pâtisserie, musique, gym), accompagnés par les animateurs et les professionnelles de la structure. L'été permet aux plus grands t'intégrer le Centre Thiès de manière progressive, puis pendant la fermeture d'août de "La Capucine".

Le service administratif :

L'élaboration du budget prévisionnel se fait en lien étroit avec ce service. Le suivi des règlements des familles et de la caisse sont un travail de collaboration entre les deux services. Ces liens sont importants pour la bonne gestion du budget de "La Capucine".

b) Partenaires externes :

La CAF du Calvados est un véritable partenaire et soutien financier.

La ville de Caen : Accompagnateur du projet, la ville a apporté son soutien financier au fonctionnement de la structure. Depuis 2017, "La Capucine" participe au COPIL associations gestionnaires d'EAJE. Ces temps de rencontre sont un véritable atout pour notre structure. Depuis 2024, un nouveau COPIL, lié à notre territoire d'implantation, est organisé afin de répondre au mieux à l'accueil du jeune public.

La Préfecture : Nous répondons à un marché public de l'Etat autour de la vente de 6 berceaux. Outre, la question financière, non négligeable, ce partenariat financier permet de renforcer la mixité sociale. (cf tableau ci-dessus)

La PMI : La puéricultrice et le médecin PMI de secteur sont un relais important dans la prise en charge des enfants. Ils sont un point d'appui en cas de questions concernant l'état de santé des enfants, un relais en cas de difficultés particulières. Présent via le BUS PMI depuis avril 2022 nous nous rencontrons régulièrement lors des visites sur site.

L'école "Les Vikings" : "La Capucine" est une passerelle entre l'univers familiale et l'école. Avec le directeur de l'école des temps de visite sont organisés en juin pour que les enfants puissent découvrir leur future école et rencontrer leur futur maître.

USDA nord : Les assistantes sociales et puéricultrices sont un relais et un soutien important pour l'accueil de certaines familles.

Groupe parentalité de la Pierre Heuzé : La responsable participe aux réunions du réseau parentalité de la Pierre Heuzé afin d'échanger sur nos pratiques et nos techniques d'accueil de populations parfois en grande difficulté.

Réseau de quartier du Calvaire Saint Pierre : Nous rencontrons régulièrement notre Chargé de développement en quartier prioritaire lors de ces réunions, qui nous accompagne sur le développement de nos projets en lien avec les politiques du territoire.

CONCLUSION

"La Capucine" est la crèche du quartier du Calvaire Saint-Pierre.

Elle remplit pleinement sa mission sur ce territoire, en accueillant à la fois les enfants du quartier, mais aussi en répondant à la demande des familles qui travaillent à proximité du Clavaire Saint-Pierre et qui ne trouvent pas de solution plus proche de leur domicile.

Les passerelles entre les différents services sont aujourd'hui une évidence pour tous. Les professionnels travaillent ensemble pour le bien-être des enfants et des familles. Les enjeux d'un travail commun entre les différents secteurs du CACSP sont une évidence pour le fonctionnement global du Centre d'Animation du Calvaire Saint-Pierre et du territoire. Régulièrement les équipes doivent faire preuve d'adaptation, de tolérance et de prise de recul, ce qui implique un véritable engagement de la part de chacun.

Dans les prochaines semaines et mois, la mutualisation des locaux et le recrutement prochain d'un nouveau professionnel avec des missions transversales vont permettre une meilleure offre de services autour du moyen de garde, d'une continuité éducative plus efficiente mais aussi, sur l'accompagnement des familles dans leur rôle parental.

Nous tenterons dans les années futures, en accord avec les politiques sociales et familiales, de renforcer notre offre, en s'appuyant sur nos ressources et nos forces inhérentes à notre environnement social, culturel et économique.

ANNEXES

PROFIL DE POSTE :
Responsable d'une structure Petite-Enfance

INFORMATIONS GENERALES :

Association Loi 1901 : Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre.
Halte-Garderie associative à Caen ; quartier du Calvaire Saint Pierre.

INTITULE DU POSTE : Responsable d'une structure Petite-Enfance .

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :

Ce poste est placé sous l'autorité du directeur de Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre au niveau de responsable de secteur d'activités.

EFFECTIF DU SERVICE :

5 Personnes dont la responsable.

CLASSIFICATION DU POSTE :

Contrat de type CDI

Responsable de la structure.

INDICE : 350 dans la Convention de l'Animation (+ reprise d'ancienneté suivant la convention du poste antérieur).

QUALIFICATION :

Educateur/Educatrice de jeunes enfants avec niveau de formation III minimum et trois années d'expérience dans le secteur de la Petite Enfance.

DESCRIPTION DU POSTE :

Mission générale

- Dirige une structure d'accueil de type Halte-Garderie.

Gestion administratives et financière

- Participation à la définition et mise en œuvre et la coordination du projet d'établissement
- Assistance et conseil technique auprès des élus.
- Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux.
- Développement et animation des partenariats.
- Évaluation des projets d'activités socio-éducatives.
- Management de la structure. Animation et pilotage des équipes.
- Gestion des ressources humaines.
- Gestion administrative et budgétaire. (Dossier prestation Prestation Unique auprès de la CAF)

L'accueil des enfants

- Bien que le ou la responsable n'est pas constamment en contact direct avec les enfants, il ou elle doit assurer aussi leur qualité d'accueil en portant une attention particulière sur :
 - Les moments d'arrivée et de départ quotidiens.
 - Le temps de présence de l'enfant dans l'établissement.
 - La liaison avec les familles.
 - L'observation en lien avec l'équipe encadrant l'enfant.
 - L'équilibre des groupes.

Rôle auprès des parents

- Rencontrer les parents, gérer les inscriptions.
- Offrir un soutien aux parents.
- Organiser des réunions d'information ou à thèmes.
- Proposer et développer des actions particulières, des actions culturelles (fêtes de Noël, portes ouvertes, spectacles...)

- Les informer en cas d'incidents pouvant intervenir dans la journée.
- Garant de l'application du règlement de fonctionnement.

Travail avec les autres partenaires

- Établir des relations régulières avec la Direction de la Petite-Enfance de la Ville de Caen et le CCAS, la CAF, la PMI... et répondre à leurs sollicitations éventuelles.
- Favoriser les liens avec des Relais Assistantes Maternelles et/ou autres structures Petite-Enfance de proximité.
- Favoriser les relations professionnelles avec l'ensemble des partenaires de la Petite Enfance, qu'ils soient internes ou externes.
- Participer personnellement à des réunions.

Rôle auprès l'équipe éducative

- Gérer les plannings du personnel et respecter la législation.
- Participer au recrutement du personnel, organiser l'encadrement des stagiaires.
- Animer l'équipe professionnelle en organisant des réunions collectives.
- Prendre en compte les profils et les qualifications de chacun des membres du personnel dans la répartition des tâches de chacun.
- Délégation de responsabilités à chaque salarié, en fonction de sa qualification et sa place dans l'organigramme, mais aussi en fonction de ses capacités et compétences propres.
- Élaborer un projet pédagogique en concertation avec l'équipe et veiller à son application.
- Organiser et contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Être un relais entre les différents services du Centre d'Animation.
- Gérer les absences, les congés et les heures récupérées.
- Garante de l'application du règlement intérieur.

LES ATTENDUS LIÉS AU POSTE

COMPETENCES

- Information aux usagers, suivi des demandes de places.
- Gestion budgétaire : budget prévisionnel, établissement des comptes administratifs, évaluation de l'action du service, réalisation du bilan annuel d'activité.
- Conception de projet et réalisation après analyse et évaluation des besoins à court, moyen et long terme.
- Gestion du personnel : réflexion sur les organigrammes, participation au recrutement, soutien des nouveaux cadres, planification générale des congés et du personnel de remplacement, suivi des formations individuelles ou collectives.
- Participation au plan de formation et de professionnalisation des agents P.P.E.

SAVOIRS FAIRE

- Psychologie du jeune enfant.
- Droit social et droit de la famille.
- Santé et besoins physiologiques du jeune enfant.
- Capacité de management d'équipe.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Capacité à travailler avec des interlocuteurs multiples.
- Capacité d'adaptation.
- Devoir de discrétion professionnelle.

QUALITES

- Dynamisme.
- Capacité d'écoute et de réponse (aide à la résolution de problèmes). Respect et reconnaissance d'autrui.
- Capacité à prendre la « bonne distance ». Aptitude à la négociation, à l'encadrement et à

- l'animation d'équipe. Capacité à faire des choix, prendre des décisions.
- Rigueur. Organisation. Adaptabilité. Discrétion. Diplomatie.

LES CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :

Grande disponibilité horaire (amplitude horaire journalière variable entre 8 h et 18 h00).

Réunions de travail en soirée.

Congés à prendre en fonction des activités et autres cadres du service.

La halte-garderie est un service du Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre. Celui-ci dispose financements de la ville de Caen, de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (Agrément Centre Social). Il est géré par un Conseil d'Administration constitué de 12 membres élus et d'un membre de droit (Représentant de la Ville de Caen).

De part les caractéristiques du territoire, nous proposons une intervention Sociale Globale en direction de la population.

LES FACTEURS D'EVOLUTION DU POSTE :

Changement de lieu d'accueil en 2016 avec mise en place d'un service Multi-accueil et 5 places supplémentaires.

PROFIL DE POSTE : Auxiliaire de puériculture

INFORMATIONS GENERALES :

Association Loi 1901 : Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre.
Halte-Garderie associative à Caen ; quartier du Calvaire Saint Pierre.

INTITULE DU POSTE : Auxiliaire de puériculture.

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :

Ce poste est placé sous l'autorité du directeur de Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre et du responsable de la Halte-garderie.

EFFECTIF DU SERVICE :

5 Personnes dont la responsable.

CLASSIFICATION DU POSTE :

Contrat de type CDI

INDICE : 290 dans la Convention de l'Animation (+ reprise d'ancienneté suivant la convention du poste antérieur).

QUALIFICATION :

Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture.

DESCRIPTION DU POSTE :

Mission générale

- Veiller, au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à travers l'ensemble de ses charges qui lui incombent, au bien-être de l'enfant.
- Assurer des **activités d'éveil** pour distraire l'enfant et favoriser son autonomie.
- Assurer un suivi administratif rigoureux.
- Participer avec l'équipe au projet de service.

L'accueil des enfants

- Les moments d'arrivée et de départ quotidiens.
- Le temps de présence de l'enfant dans l'établissement.
- La liaison avec les familles.
- L'observation en lien avec l'équipe encadrant l'enfant.
- L'équilibre des groupes.

Rôle auprès des parents

- Rencontrer les parents, gérer les inscriptions.
- Offrir un soutien aux parents.

LES ATTENDUS LIÉS AU POSTE:

SAVOIRS FAIRE

- Psychologie du jeune enfant.
- Santé et besoins physiologiques du jeune enfant.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Capacité à travailler avec des interlocuteurs multiples.
- Capacité d'adaptation.
- Devoir de discrétion professionnelle.

QUALITES

- Dynamisme.
- Capacité d'écoute et de réponse (aide à la résolution de problèmes). Respect et reconnaissance

d'autrui.

- Rigueur. Organisation. Adaptabilité. Discréetion. Diplomatie.

LES CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :

Grande disponibilité horaire (amplitude horaire journalière variable entre 8 h et 18 h00).

Congés à prendre en fonction des activités et autres cadres du service.

La halte-garderie est un service du Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre. Celui-ci dispose financements de la ville de Caen, de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (Agrément Centre Social). Il est géré par un Conseil d'Administration constitué de 12 membres élus et d'un membre de droit (Représentant de la Ville de Caen).

En lien avec les caractéristiques du territoire, nous proposons une intervention Sociale Globale en direction de la population.

PROFIL DE POSTE : Agent de service Multi-Accueil

INFORMATIONS GENERALES :

Association Loi 1901 : Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre.
Halte-Garderie associative à Caen ; quartier du Calvaire Saint Pierre.

INTITULE DU POSTE : Agent de service Multi-Accueil.

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :

Ce poste est placé sous l'autorité de la Responsable de la Halte-garderie.

EFFECTIF DU SERVICE :

5 Personnes dont la responsable.

CLASSIFICATION DU POSTE :

Contrat de type CDI

INDICE : 255 dans la Convention de l'Animation (+ reprise d'ancienneté suivant la convention du poste antérieur).

QUALIFICATION :

CAP Petite-Enfance

DESCRIPTION DU POSTE :

Mission générale

- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfant (0 à 6 ans).
- Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants (jeux, exercices, ateliers...).
- Participer aux tâches courantes de l'établissement (entretien, préparation des repas, organisation...).
- Participer avec l'équipe au projet de service.

L'accueil des enfants

- Les moments d'arrivée et de départ quotidiens.
- Le temps de présence de l'enfant dans l'établissement.
- La liaison avec les familles.
- L'observation en lien avec l'équipe encadrant l'enfant.
- L'équilibre des groupes.

Rôle auprès des parents

- Rencontrer les parents et répondre aux demandes sur le développement et l'éducation.
- Offrir un soutien aux parents.

LES ATTENDUS LIÉS AU POSTE:

COMPETENCES

- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant et d'alimentation du nourrisson.
- Techniques relatives à la préparation des repas et des collations (règles de base en diététique).
- Mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène.
- Techniques d'animation des activités éducatives et de loisirs du jeune enfant.

SAVOIRS FAIRE

- Savoir repérer les comportements d'alerte et les signes de mal être.
- Savoir réagir avec pertinence à des situations d'urgence.

- Avoir des notions de maladies infantiles.
- Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits.
- Connaître les bonnes postures et les règles de port des enfants.

QUALITES

- Dynamisme.
- Capacité d'écoute et de réponse (aide à la résolution de problèmes). Respect et reconnaissance d'autrui.
- Rigueur. Organisation. Adaptabilité. Discrétion. Diplomatie.

LES CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :

Grande disponibilité horaire (amplitude horaire journalière variable entre 8 h et 18 h00).

La halte-garderie est un service du Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre. Celui-ci dispose financements de la ville de Caen, de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (Agrément Centre Social). Il est géré par un Conseil d'Administration constitué de 12 membres élus et d'un membre de droit (Représentant de la Ville de Caen).

En lien avec les caractéristiques du territoire, nous proposons une intervention Sociale Globale en direction de la population.

ORGANIGRAMME - CACSP 2025

